



SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL

LUNDI, le 02 octobre 2023 à compter de 19h00
À la salle communautaire de St-Eugène-d'Argentenay

✿ ORDRE DU JOUR ✿

1. Ouverture de la session.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 08 septembre 2023.
4. Correspondances A- Marche de la persévérance
5. Comptes payés de septembre 2023.
6. Adjudication du contrat de déneigement des chemins 2023-2024.
7. Adoption du règlement numéro 218-2023 modifiant le règlement de construction numéro 136-2011- relativement à la pression et au débit de l'eau.
8. Politique administrative concernant les règles de gouvernance en matière de protection des renseignements personnels de la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay.
9. Politique de confidentialité de la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay.
10. Varia _____

11. Période de questions.
12. Levée de l'assemblée.